

TRELIUVAN

Bulletin municipal · Septembre 2015



Accueil de loisirs 2015



Aménagement de la cour du Parc du Val Drouet



Maxim' tour 2015

n° 149

SOMMAIRE

BULLETIN N° 149

Repas des aînés 2

Bienvenue aux nouveaux commerçants 2

Numéros utiles 2

Éditorial du Maire 3

Informations municipales 4

Compte-rendu des conseils municipaux 4 - 6

Noces d'Or 7

Salon des artistes 2016 7

Fête Nationale 7

Travaux réalisés 8

Centre de loisirs, juillet 2015 9

Rentrée scolaire 2015 10

Les TAP à l'école Jean Ferrat 11

Etat civil 12

La Bibliothèque l'Imagin'R 13

Parlons mobilité 13

Spectacle comique 14

Le CCAS 14

Le site internet communal 15

Le Maxim'Tour 2015 15

Déclarations préalables de travaux 16

Permis de construire 16

Fête des mères 17

Armistice 1918 17

Calendrier des fêtes 17

Associations sportives et culturelles 18

Associations de Trélivan 18

Amicale des anciens combattants 19

Fleur de Blé noir 19

Association des

Genêts - Bruyères - Korrigans 20

Trélivan Animation 21

Association Trélivan Téléthon 21

A.S. Trélivan 22

Club de Gymnastique 23

Club VTT/Cyclo Trélivan 24

Comité de Jumelage 24

Club de l'amitié et des loisirs 25

A.S. Moto-Club Trélivan 26

Informations pratiques 27

Aide pour l'amélioration de l'habitat 27

Bouilleur de cru 28

Broyage déchets verts - Composteurs 28

Mission locale 29

Relais Parents

Assistants maternels 29

Chèque sport 30

Inscriptions sur les

listes électorales 30

Élections régionales 30

Démarches

administratives 31

Mémo 32

Invitation au repas des aînés

Le maire, les membres du conseil municipal et du CCAS ont le plaisir de convier toutes les personnes âgées de 65 ans et plus au repas qui aura lieu le dimanche 11 octobre à partir de 12h00 à la salle Clément Ader. Tous les aînés concernés sont invités au cours du mois de septembre par l'élu de leur secteur.

Tout nouvel habitant de la commune, non convié, ne doit pas hésiter à contacter le secrétariat de la mairie pour se faire inscrire au repas.

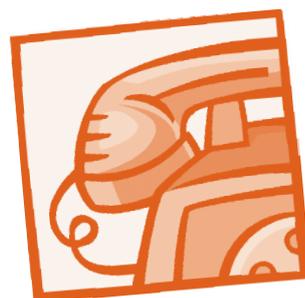
Tarifs : 70 ans et plus : gratuit,

65-69 ans : 18 euros,

Plein tarif : 28 euros.

NUMÉROS UTILES

- Mairie : 02 96 39 16 31 - Site de la commune : www.trelivan.fr
- Ecoles : ● Ecole Jean Ferrat : 02 96 85 41 46
 - Ecole Mosaïque de Léhon : 02 96 39 32 16
- Dinan Communauté : 02 96 87 14 14
- Circonscription de solidarité départementale de Dinan : 02 96 85 81 60 (pour contacter une assistante sociale)
- SAMU - Urgences médicales : 15
- Pompiers : 18 / 112 (d'après un portable)
- Centre anti-poison : 02 99 59 22 22
- Police secours : 17
- Urgences Gaz : 0810 433 022
- SOS Enfance maltraitée : 119
- ALMA 22 (Allô Maltraitance des personnes âgées) : 02 96 33 11 11
- Violences conjugales : 3919
- ACCUEIL DE VICTIMES D'AGRESSIONS SEXUELLES
S'adresser à l'Espace femmes : 52, rue du 10^{ème} d'Artillerie
22100 - DINAN - Premier étage.
Tél : 02 96 85 60 01 ou : 02 96 85 60 05. Demander Christina.



AVIS AUX ASSOCIATIONS

Ne seront publiés que les articles parvenus en temps utiles à la mairie à savoir le 28 du mois de novembre, de préférence enregistrés sur une clé USB ou sur une disquette sous WORD ou autre support actuel (internet : mairie-trelivan@wanadoo.fr). Ils n'engagent que leurs auteurs.
Merci de votre compréhension.

Directeur de la publication : Claude LE BORGNE
Comité de rédaction : Marie-Claire BOTREL - Gérard BRIAND - Guy LE PROVOST - Michel PELHATRE - Annie RAULT - Didier YVART



COMMUNES, patrimoine en danger

L'Etat a décidé de réduire de 30% les dotations accordées aux communes et intercommunalités pour assurer leurs missions de service public. Cette baisse massive et sans précédent concerne chaque commune ou intercommunalité donc chaque citoyen sans exception.

Les questions que l'on doit se poser :

- Est-il souhaitable que les services de proximité rendus au quotidien disparaissent ou soient drastiquement réduits ?
- Est-il souhaitable de voir disparaître les investissements publics locaux ?

Ma réponse sans équivoque est : Non

D'un côté les dotations sont réduites, de l'autre on nous oblige à mettre en place des structures nouvelles, en particulier les TAP (temps d'activité périscolaire), liées à la modification des rythmes scolaires ou aucun des acteurs ne semble trouver son compte à ce jour.

Tous nous aimons notre commune, ne nous résignons pas à la voir disparaître et se fondre dans une grande intercommunalité, éloignée des préoccupations quotidiennes des populations.

Il faut réaffirmer notre attachement au libre choix des communes de s'associer librement à une forme de coopération intercommunale, quand cette dernière correspond à l'expression d'une vraie entité territoriale ou à la mise en commun de ce que nous ne pouvons pas bien faire seuls.

L'objectif affiché pour notre secteur dinannais est :

- Une ville centre de 15 000 habitants minimum, ce qui oblige à un regroupement de communes avec Dinan.
- Une intercommunalité de plus de 50 000 habitants.

Avec pour buts :

- De bénéficier de nouvelles dotations d'Etat ?
- D'exister face aux grandes métropoles qui nous entourent ;
- De faire des économies d'échelle : ce qui reste à démontrer, la récente fusion CODI/communauté de communes d'Evran a obligé certains services à se doter de moyens humains supplémentaires pour coordonner l'ensemble.

Une chose essentielle ne doit pas être perdue de vue : que devient le citoyen ordinaire dans ces nouvelles structures ?

Y trouve-t-il un intérêt ? Une amélioration de son quotidien ?

Première mise en commun, le PLU (plan local d'urbanisme). Il est devenu intercommunal. Un groupe composé de représentants des 26 communes y travaille. Il devrait entrer en application vers la fin du mandat en cours.

Pour ce qui nous concerne, nous lançons trois grandes réflexions sur lesquelles nous nous étions engagés dans notre programme pour les élections municipales de 2014 :

- Constructions de pavillons en accession sociale à la propriété.
- Un groupe de travail est chargé d'identifier les sites où ces réalisations peuvent être faites. A vous de nous faire part de votre intérêt pour ce projet.
- Lancement de l'étude d'un cheminement piétons/vélos entre Linache et La Barrière. La commune de Bobital devrait se joindre à ce projet sur son territoire.
- Réflexion sur l'aménagement et/ou la mise aux normes de la mairie.

Le Maire,

Claude LE BORGNE

**BOULANGERIE
PÂTISSERIE**
Damelincourt



12 rue du Centre - 22100 TRELIVAN
Tél. 02 96 85 94 20

Horaires d'ouverture
Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi
de 7h00 à 13h00
et de 15h00 à 20h00
Samedi
de 7h30 à 13h00
et de 16h00 à 20h00
Dimanche
de 7h30 à 13h00
Fermé le mercredi

Sylvie Loty - Création et retouches



La Roussais 02.96.80.40.73
22100 Trélivan 06.45.56.34.79

SEANCE DU 12 MAI 2015

Etaient présents : M. LE BORGNE Claude, M^{me} LEBRETON Suzanne, M. BAILLEHAICHE Jacky, M^{me} RAULT Annie, M. GODET Pascal, M. LE PROVOST Guy, M. GUILLEMOT Jean-Claude, M^{me} PICOUAYS Jacqueline, M. BRIAND Gérard, M^{me} PONCEL Sylvie, M. YVART Didier.

Etaient absents : M. MAILLARD pouvoir à M. LE PROVOST, M^{me} BOTREL pouvoir à M^{me} LEBRETON, M^{me} AMBROISE pouvoir à M. BRIAND, M. HAUTIERE pouvoir à M. LE BORGNE, M^{me} COURTOIS pouvoir à M. BAILLEHAICHE, M. PELHATRE pouvoir à M^{me} PICOUAYS, M^{me} MENARD pouvoir à M^{me} RAULT, M^{me} LEBRET pouvoir à M. GUILLEMOT
Secrétaire de séance : M. BRIAND Gérard

Bâtiment des services techniques : validation des entreprises retenues.

Le conseil municipal a retenu les entreprises ci-dessous :

Lot	Intitulé du lot	Nom de l'entreprise	Montant HT	Montant TTC
1	Terrassement-Vrd	MVTP	62 114.25 €	74 537.10 €
2	Gros œuvre	LECOQ	89 753.53 €	107 704.24 €
3	Charpente métallique- métallerie	SODIMAC	35 964.81€	43 157.77 €
4	Couvertures bardages	BDN	40 828.53 €	48 994.24 €
5	Portes sectionnelles	BFI	8 603.15 €	10 323.78 €
6	Menuiseries extérieures	PINCEMIN	9 145.06 €	10 974.07 €
7	Menuiseries intérieures	SLB	2 550.51€	3 060.61 €
8	Isolation polyurethane	TY ISOL	6 098.64 €	7 318.37€
9	Cloisons sèches	BREL	7 862.72 €	9 435.26 €
10	Revêtements de sols	BREL	7 316.49 €	8 779.79 €
11	Peintures	PIEVACHE	4 309.71€	5 171.65 €
12	Plomberie chauffage	ATOUT CONFORT	19 728.21€	23 673.85 €
13	Electricité CFO CFA –ventilation	LE BOHEC	17 076.42 €	20 491.70 €
14	Clôtures – portails	CLO 35	19 348.67 €	23 218.40 €
TOTAL			330 700.70 €	396 840.84 €

Convention de principe de rétrocession du lotissement « Les Vergers ».

Le conseil municipal émet un avis favorable à la convention de principe de rétrocession du lotissement « les Vergers ».

Vente de bois au profit du CCAS

Le conseil municipal valide la vente de bois au Trélivannais le plus offrant. La recette sera versée sur le budget du CCAS.

SEANCE DU 30 JUIN 2015

Etaient présents : M. LE BORGNE Claude, M^{me} LEBRETON Suzanne, M. BAILLEHAICHE Jacky, M. GODET Pascal, M. LE PROVOST Guy, M^{me} PICOUAYS Jacqueline, M. BRIAND Gérard, M^{me} PONCEL Sylvie, M. YVART Didier, M. MAILLARD Rémi, M^{me} BOTREL Marie-Claire, M^{me} AMBROISE Fabienne, M. PELHATRE Michel, M^{me} MENARD Vanessa, M^{me} LEBRET Dominique.

Etaient absents : M^{me} RAULT Annie pouvoir à M. LE BORGNE Claude, M. GUILLEMOT Jean-Claude pouvoir à M^{me} LEBRET Dominique, M. HAUTIERE Ludovic, M^{me} COURTOIS Marie-Françoise.

Secrétaire de séance : M^{me} LEBRET Dominique.

TRAVAUX-URBANISME

Validation de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP).

Le conseil municipal :

- approuve l'agenda d'accessibilité programmé sur 9 ans ;

- autorise le maire à déposer la demande d'approbation, à prendre toutes les mesures nécessaires pour la mise en œuvre des actions, et à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

Rétrocession du hameau du Verger 3 et rétrocession chemin de servitude la Lande du Grand.

Le conseil municipal :

- valide la rétrocession définitive dans le domaine public communal du hameau du Verger 3 et la voirie de la Lande du Grand,
- donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer les pièces afférentes à ces rétrocessions, les frais d'actes seront à charge du lotisseur.

Conventions Projet Urbain Partenarial - rue du Stade (2^{ème} tranche) IMWO France et Monsieur et Madame RAMAUX.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention Projet Urbain Partenarial avec IMWO France lotissement « le Hameau des Bergeons II ».

Il décide :

- d'appliquer une exonération de la part communale de la taxe d'aménagement dans le périmètre de la convention pendant une période de 0.25 an ;
- que toute modification éventuelle de la convention de Projet Urbain Partenarial devra faire l'objet d'un avenant.

Il autorise le Maire à signer une convention Projet Urbain Partenarial avec Monsieur et Madame RAMAUX.

Transfert de compétence du Plan Local d'Urbanisme - Avenant.

Le conseil municipal autorise le maire à signer l'avenant de transfert du marché conclu avec le Cabinet D2L BETALI / QUARTA à Dinan Communauté à compter du 11 juin 2015.

Révision du Plan Local d'Urbanisme pour la Zone 36 Aur.

Une révision générale du Plan Local d'Urbanisme étant en cours, le conseil municipal décide de ne pas engager de révision sur la zone 36 Aur.

Projet de construction à Linache.

Le conseil municipal décide de ne pas acquérir une partie de la parcelle C 1912 et de laisser le classement de cette zone au futur PLU en équipement.

Bâtiment des services techniques - référé précontractuel auprès du Tribunal Administratif sur le Lot 2 Gros Œuvre.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal en prend acte.

Demande de remise en état de la route de Boculé.

Le conseil municipal décide de réaliser des travaux de voirie en commun avec Vildé Guingalan pour un montant de 5504.85€ TTC.

ENFANCE -JEUNESSE

Rythmes scolaires - renouvellement des contrats, conventions avec l'Abord'Agés.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer les conventions avec à l'Abord'Agés, de procéder aux recrutements des animateurs sous contrat et du contrat accompagnement emploi.

FINANCES

Paiement des heures complémentaires aux agents à temps non complet ou partiel.

Le conseil municipal autorise le paiement des heures complémentaires aux agents à temps non complet ou partiel, titulaires, non titulaires et sous contrat de droits privés.

Admission en non valeur.

Le conseil municipal décide de mettre en non-valeur la somme de 59.74€.

Subvention APE Ecole Mosaïque.

Suite à la remise du dossier de demande de subvention, le conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 130€.

Répartition du Fond national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC).

Le conseil municipal adopte :

- la répartition, pour l'année 2015, du FPIC entre Dinan Communauté et les Communes selon une répartition libre, ce qui détermine une enveloppe au profit des communes de 824 550 € et 275 000 € pour Dinan Communauté ;
- une répartition de cette enveloppe entre les communes, basée sur le droit commun.

Décision modificative - Effacement des réseaux France Télécom aux Genêts, Bruyères, Korrigans.

Le conseil municipal décide d'effectuer les décisions modificatives suivantes :

PROGRAMME	ARTICLE	DEPENSES	DEPENSES
131- Genêts Bruyères Korrigans - Réseaux €	20422	+45 000 €	
027- Plan Local Urbanisme	202		-10 000 €
110- Voirie	2315		- 5 000€
129- Aménagement Linache	2315		-10 000 €
Rue des Cerisiers	2315		-10 000€
112- Aménagement les Ajoncs	2315		-10 000€
TOTAL		+ 45 000 €	-45 000 €

Tarifs Périscolaires -2015/2016.

TARIFS CANTINE

Type de repas	TARIFS 2015-2016
Prix repas régulier par enfant	3.20 €
Prix repas occasionnel par enfant	4.20 €
Prix repas adulte	5.25 €

TARIFS GARDERIE

Quotient familial applicable aux services de la garderie.

QUOTIENT	1 enfant		2 enfants et +	
FAMILIAL	MATIN	SOIR	MATIN	SOIR
0-600	1.22€	1.62€	1.00€	1.22€
600-900	1.37€	1.82€	1.10€	1,45€
>900	1.52€	2.02€	1.22€	1.52€
Pénalité de retard après 19 h : 2€ par enfant.				

Garderie du mercredi midi : 0.50€.

Transports vers l' ALSH Quévert le mercredi : 2€ par enfant et par trajet.

SEANCE DU 10 SEPTEMBRE 2015

Etaient présents : M. LE BORGNE Claude, M^{me} LEBRETON Suzanne, M. MAILLARD Rémi, M^{me} BOTREL Marie-Claire, M. BAILLEHAICHE Jacky, M^{me} RAULT Annie, M. GODET Pascal, M^{me} COURTOIS Marie-Françoise, M. LE PROVOST Guy, M^{me} LEBRET Dominique, M. PELHATRE Michel, M^{me} AMBROISE Fabienne, M. GUILLEMOT Jean-Claude, M^{me} PICOJAYS Jacqueline, M. BRIAND Gérard, M. YVART Didier, M. HAUTIERE Ludovic.

Etaient absents : M^{me} MENARD Vanessa pouvoir M^{me} BOTREL Marie-Claire, M^{me} PONCEL Sylvie pouvoir M. GUILLEMOT Jean Claude, M. HAUTIERE Ludovic.

Secrétaire de séance : M^{me} BOTREL Marie Claire.

AFFAIRES GENERALES

Rapport de Dinan Communauté sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets et de l'assainissement non collectif.

Le conseil municipal prend acte des documents.

Création d'un groupe de travail sur l'étude de la Mairie.

Le conseil municipal désigne Messieurs LE BORGNE Claude, MAILLARD Rémi, BAILLEHAICHE Jacky, PELHATRE Michel, BRIAND Gérard et Madame BOTREL Marie-Claire.

Création d'un groupe de travail afin de définir des lieux pour l'accession sociale à la propriété.

Le conseil municipal :

- émet un avis favorable à la démarche;
- désigne Madame RAULT Annie pour piloter l'opération. Mesdames PICOJAYS Jacqueline, LEBRETON Suzanne, COURTOIS Marie-Françoise, Messieurs YVART Didier, GUILLEMOT Jean-Claude font partie du groupe de travail.

Avis de principe pour la mise en place d'un pédibus.

Le conseil municipal émet un avis favorable pour mettre en place ce mode de déplacement à l'école. Les parents d'élèves seront sollicités pour apporter leur collaboration.

FINANCES

Redevance occupation du domaine public GRDF.

Le conseil municipal décide de percevoir la redevance du domaine public de GRDF, d'un montant de 482€.

AFFAIRES SCOLAIRES

Installation de tableaux numériques à l'école Jean Ferrat.

Le conseil municipal :

- valide la mise en place de deux tableaux numériques à l'Ecole Jean Ferrat, l'un pour la classe de CM2, l'autre pour la classe de Grande Section.

- décide qu'aucun travaux de réseau ne sera réalisé dans l'école maternelle lors de ce mandat.

TRAVAUX – URBANISME

Convention avec les propriétaires de la parcelle AK 39 rue de l'Eglise pour la réalisation de travaux d'eaux pluviales.

Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention d'occupation d'installation d'une éco box sur la parcelle AK39.

Syndicat Départemental d'Electricité – Installation d'un candélabre rue du Centre et mise en place de 12 prises de courant pour les illuminations de Noël résidences Ajoncs, Genêts, Bruyères, Korrigans.

Le conseil municipal approuve :

- la réparation d'un candélabre rue du Centre pour un montant de 1200 €HT;
- la mise en place de 12 prises de courant aux résidences Ajoncs, Genêts, Bruyères, Korrigans pour un montant de 1860 €HT.

Cheminement piéton du rond point de la Barrière au rond point de Linache.

Le conseil municipal décide :

- de prolonger la liaison douce du rond-point de Linache à la limite de Bobital;
- de réaliser un projet commun :
 - les deux communes feraient appel au même bureau d'étude, chacune prenant en charge son linéaire;
- de solliciter les subventions auprès :
 - du Conseil Départemental et Dinan communauté dans le cadre du contrat de territoire 2016;
 - de Monsieur le Sénateur dans le cadre de la réserve parlementaire pour 15% du financement des travaux.

INFORMATIONS

Repas des Aînés.

Rentrée scolaire pour les écoles Jean Ferrat et Mosaïque.

AMF, manifestation du 19 septembre à Saint Briec.

« Les noces d'Or et noces de Diamant »

50 ans de mariage pour Joëlle et Bernard FAIRIER

Joëlle et Bernard se sont unis le 5 juin 1965 à Corseul. Leurs noces d'or ont été célébrées le 20 juin.

60 ans de mariage pour Aline et André ECOLAN.

Aline et André se sont unis le 20 août 1955 à Trélivet. Leurs noces de diamant ont été célébrées le 21 août.

Chaque couple a été reçu à la mairie en présence de ses parents et amis.

Après avoir retracé les grands moments de leur vie et de leur carrière, l'acte de mariage a été relu.

Lors de ces deux événements remarquables, la municipalité leur a offert un vin d'honneur, servi par les membres du conseil municipal.

Au nom des Trélivetains, je les ai félicités pour ces nombreuses années de vie commune.

Le Maire, Claude LE BORGNE

LE SALON DES ARTISTES 2016

Le salon des artistes se déroulera les 5 et 6 mars 2016.

Le thème retenu pour concourir est :
la foire, le marché, la fête foraine.



FÊTE NATIONALE SOIRÉE DU 13 JUILLET 2015

Rendez-vous familial ou amical par excellence, la soirée de la « Fête Nationale » est ponctuée d'un moment convivial, que l'on partage avec ses proches.

Le 13 juillet 2015, à la salle Clément ADER, les élus et quelques bénévoles se sont mobilisés pour offrir au public un moment festif. Avec la complicité de la météo estivale, la soirée fut un vrai succès : plus de 230 repas moules-frites servis à des convives bien installés ; un feu d'artifice offert par la municipalité tiré sous les yeux éblouis de nombreux spectateurs ; et pour animer la fête, le DJ «Mifistram's» a enflammé la piste de danse.

Un succès motivant et encourageant pour toutes les personnes impliquées à l'organisation de cette soirée.



Marie-Claire BOTREL
adjointe à l'Animation

TRAVAUX RÉALISÉS



Aménagement de la cour du Parc du Val Drouet



Le préau de la maison des sports

De nombreuses opérations de voirie ont été programmées en 2015 et réalisées par la société COLAS :

● Pose d'un enrobé :

- de la fin de la rue du Stade à la Lande du Moulin ;
- route de la Gouridais après le village de la Sevestrais, suite à la rénovation de l'alimentation d'eau potable par la communauté de communes de Dinan ;
- route de la Renaudais, de la station de refoulement du Gassay jusqu'au village après rénovation de la conduite d'eau potable ;
- au village du Tertre, de la route RD61 vers le village de la Rivonnais.

● Aménagement :

- en enrobé du trottoir de la rue des Fougères vers le début de la résidence Anne de Bretagne avec un aménagement de places de stationnement pour les véhicules ;
- d'un cheminement piétons en enrobé pour aller du parking des Genêts vers les Bruyères ;
- de la cour du Parc du Val Drouet avec dallage du préau.

● Création :

- d'une place de stationnement supplémentaire allée Rosenberg ;
- d'un parking Cité du Bourg ;
- d'un trottoir en Bi-couche route de la Roussais et au Clos Fleuri ;
- d'un captage d'eau pluviale à la Bouillie ;
- d'une grille de captage eaux pluviales pour une propriété au chemin de la Brousse.

● Amélioration de l'accès des voitures au niveau de l'allée Rosenberg.

● **La rénovation du réseau Gaz** va commencer en octobre 2015 par le premier tronçon dans la résidence des Bruyères.

L'entreprise qui va réaliser les travaux est la société SMPT de Saint Malo. La commune va profiter de l'ouverture de la voirie pour faire un effacement des réseaux de téléphone.

● Trois lotissements sont en train de démarrer :

- le lotissement du Bois Noué avec 23 lots rue du centre, avec le lotisseur M. René Loyer ;
- la deuxième tranche du Hameau d'Avaugour à la Barrière, toujours avec M. Daniel Réhel comme lotisseur ;
- le lotissement des Jardins de la Féruais (quatre lots) ;
- la fin de l'aménagement du Hameau du Verger avec M. René Bocquet. Le lotisseur va vendre les terrains avec des pavillons construits par Pavillonneur.

● La construction du Bâtiment des Services techniques a commencé courant septembre.

● **Le fauchage des bords de routes de la commune** a été réalisé par l'entreprise Comeureuc de Caulnes du 15 au 28 août.

Rémi MAILLARD,
adjoint à l'environnement.



Route du Tertre



Cheminement piétons du parking des Genêts vers les Bruyères

CENTRE DE LOISIRS, 2015

L'accueil de loisirs de Trélivan a ouvert ses portes du 6 au 31 juillet. Nous avons accueilli entre 45 et 50 enfants en moyenne par jour. Ces derniers étaient répartis en trois tranches d'âge (4/6 ans, 7/9 ans et 10/13 ans). Pendant ce mois, le centre fut riche en activités et sorties organisées autour de thématique pour chaque semaine : « nature » pour la première semaine, « les 4 éléments » pour la deuxième, « les 5 sens » pour la troisième et « le monde de la scène » pour la dernière semaine.

Ces thèmes ont permis la réalisation de nombreuses activités :

sportives, peinture, poterie, théâtre, fabrication de gâteaux, découverte d'un vivarium et pratique de la pêche... Autant d'activités qui ont fait la joie des enfants.

Durant les 4 semaines, les enfants sont allés à la piscine tous les mardis. Ils ont fait du bowling, de l'accrobranche, de l'équitation et ont visité la Maison de la Rance avec en plus une balade en bateau. Monsieur LECHEVESTRIER a reçu les plus petits pour une découverte de sa bergerie (nous le remercions pour son accueil). Matinée pêche et sortie vélo ont aussi été proposées.

De plus, pendant cette période, les groupes des 7-9 ans et des 10-13 ans ont passé une veillée autour du thème « Mercredi tout est permis » avec une nuit d'hébergement.

Le mini-camp nautique a également ponctué cette période pour le plaisir des 10-13 ans. Il a connu un succès avec la participation de 15 enfants. Grâce à un programme de qualité, le groupe a découvert durant ce séjour l'activité catamaran mais également appris à vivre en collectivité. Les enfants étaient hébergés au camping « Les Mielles » à Lancieux.

Un grand merci à l'équipe d'animation (Gwénaëlle, Anaïs, Maëldan, Florence, Gwénaëlle, Chloé, Romain et Pauline) qui a su proposer un programme de qualité, entretenir de vraies relations avec les enfants qui le leur ont bien rendu par leurs sourires et leurs yeux animés de joie. Un grand merci à Philippe, notre cuisinier. Pour lui, c'était son dernier centre de loisirs « nous lui souhaitons une agréable retraite ». Merci également aux autres membres de la mairie pour leur aide pour les différents achats pour le centre de loisirs.

A titre personnel c'était ma première année en tant que directrice d'accueil de loisirs et ça restera un très bon souvenir pour moi. Je remercie la municipalité et plus particulièrement Madame BOTREL ainsi que les secrétaires de la mairie pour m'avoir épaulée et fait confiance.

Marie-Noëlle PIEVACHE,
Directrice de l'accueil de loisirs



UNE RENTRÉE SCOLAIRE SANS GRAND CHANGEMENT DU CÔTÉ MUNICIPALITÉ

Aucune modification n'est apportée sur l'organisation de la semaine mise en place à la rentrée 2014 avec la réforme des rythmes scolaires. Aux vues des résultats de l'enquête diligentée par l'Education Nationale en juin 2015, 62 % des parents de l'école Jean Ferrat sont satisfaits de l'organisation de la semaine. Par contre aucun parent ne pense que le nouveau rythme est mieux adapté pour l'enfant.

Le but de la réforme est de favoriser l'apprentissage et la réussite de tous les élèves, quelques années sont nécessaires afin d'en mesurer les résultats.

Les effectifs scolaires sont stables : 203 enfants ont fait leur rentrée le mardi 1^{er} septembre.

Les services de garderie, restauration scolaire et temps d'activités périscolaires Tap proposés par la municipalité ne sont pas obligatoires. Les familles qui souhaitent en bénéficier doivent inscrire leur enfant et respecter les règles qui y sont attachées : les horaires, le règlement intérieur qui a été remis à la rentrée et prévenir la mairie lorsque l'enfant est absent en restauration et Tap.

L'équipe municipale qui encadre les enfants se compose de Brigitte, Florence, Frédérique, Gwenaëlle, Lydie, Marie-Noëlle, Martine, Philippe et Sylvie. Philippe notre cuisinier prendra sa retraite au 1^{er} octobre 2015 et sera remplacé par Sébastien.

La facturation est mensuelle avec un prélèvement automatique pour ceux qui le souhaitent. Pour la garderie périscolaire le tarif est variable selon le quotient familial. Pour bénéficier d'un tarif réduit, les familles doivent fournir les renseignements nécessaires dans le dossier d'inscription remis à la rentrée.

Le mercredi midi une garderie est en place jusqu'à 12h30 à l'école maternelle, nous demandons aux familles de respecter strictement cet horaire.

Pour les familles qui le souhaitent un transport est assuré vers l'accueil de loisirs de Quévert où les enfants prennent leur repas et participent aux activités l'après-midi. Pour les inscriptions, il faut prendre directement contact avec l'ALSH de Quévert géré par l'association "A l'Abordages".

Comme chaque année, nous vous demandons à vous les parents la plus grande prudence aux abords de l'école. Des travaux seront réalisés dans la rue des cerisiers au cours de l'année scolaire, les abords en seront sécurisés mais nous vous demanderons encore plus de vigilance.

Respectez la signalisation, roulez doucement, stationnez sur les parkings prévus à cet effet. Pensez à vos enfants.

Bonne année scolaire à tous.

Suzanne LEBRETON,
adjointe aux affaires scolaires

RENTREE 2015 A L'ECOLE JEAN FERRAT

La rentrée s'est faite ce mardi 1^{er} septembre avec 203 élèves répartis sur les 8 classes pour cette rentrée 2015. Après 7 ans sans changement de personnel enseignant, M^{me} SERVIER fait valoir ses droits à la retraite et est remplacée par Aurélie HERVE et Cindy HAMON qui sont chacune à mi-temps sur la classe de CE2-CM1.

Les projets de l'année 2015 – 2016 :

La liste n'est pas encore figée en ce début d'année scolaire.

- Les maternelles et les CP travailleront sur les contes randoonnés.
- La piscine concernera par ailleurs les CE2-CM1 dès septembre puis les CP et les CE1 à partir de février 2016.
- Les sorties sportives concerneront les projets montés avec l'USEP 22 : balle ovale (en parallèle avec la coupe du monde de rugby), endurance, athlétisme, kin ball, travail sur l'Euro 2016 de football qui se déroulera en France en juin prochain, roulez bambins...
- Les classes de CP, CE et CM se rendront 3 fois dans l'année au cinéma « vers le Large » dans le cadre de Ecole et Cinéma.
- Les classes de CP et CE1 travailleront sur le patrimoine historique de Dinan ainsi que sur la ferme d'antan de Plédéliac.
- Les CE1 se rendront à la ferme d'antan de Plédéliac.
- Les CP, CE et CM travailleront en projets divers avec Monde et nature également.
- Les CM travailleront l'école d'autrefois avec une visite au musée rural de Bothoa à St Nicolas du Pélem.

Tous ces projets ne se feront qu'avec l'appui financier de la municipalité pour les transports et les entrées pour l'Amicale Laïque et demandent donc à être validés par celles-ci.

Un petit souvenir pour les sorties de la fin d'année scolaire dernière : sortie à Trémargat pour les grandes sections et la sortie patinoire de Langueux pour clore le projet équilibre des CM.

Bonne année scolaire à tous!!

Le directeur de l'école,
Philippe LE DRÉZEN



LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES TAP À L'ÉCOLE JEAN FERRAT

Les Tap sont nés avec la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014. Ils sont organisés par la municipalité de 15h30 à 16h30 les mardi, jeudi et vendredi. Ils sont régis par le projet éducatif territorial qui a été établi par le comité de pilotage et validé par le conseil municipal en juin 2014. Ils sont gratuits.

Un rappel : les enfants peuvent quitter l'école à la fin des cours à 15h30 ou ensuite à la fin des Tap à 16h30. Il n'est pas possible de reprendre les enfants en cours d'activité périscolaire.

Les enfants sont tenus de respecter le règlement intérieur qui leur a été lu par les animateurs. En cas de non respect, les sanctions prévues seront appliquées.

Le Ministre de l'Education a défini les activités proposées aux enfants : « Elles doivent favoriser le développement personnel de l'enfant, de sa sensibilité et de ses aptitudes intellectuelles et physiques, son épanouissement et son implication dans la vie en collectivité. Elles ne doivent pas se limiter à des activités dites d'éveil, mais prendre en compte l'enfant dans toutes ses dimensions et dans son environnement ». Le projet éducatif territorial (PEDT) de notre commune a prévu des activités ludiques, de détente et jeux.

Au cours de l'année passée, les enfants ont fait de très belles réalisations manuelles : ils ont créé les menus

pour le repas des Aînés, réalisé des fresques exposées à la bibliothèque. Ils ont aussi pratiqué des activités sportives, des jeux, la liste est longue...

En fin d'année scolaire, des personnes bénévoles de la bibliothèque et de l'association Fleur de blé noir ont pris en charge des groupes d'enfants pour faire avec eux des activités autour du livre et de la danse bretonne qui ont beaucoup plu aux enfants. Ces deux expériences sont une vraie réussite. Nous remercions très vivement ces personnes pour leur implication.

Pour l'année à venir je suis sûre que les enfants vont également faire de très belles réalisations et nous réfléchissons au moyen de les présenter en fin d'année aux familles.

Le planning des activités est en préparation par la nouvelle équipe d'animation, il sera sur le site de la commune très bientôt. En septembre, les activités seront prioritairement de plein air si le temps le permet. Le Kiosque (Dinan Communauté) intervient auprès d'un groupe d'enfants pour de l'éveil musical depuis le 18 septembre et cela pour une période de 12 semaines.

Nous faisons appel à toutes les associations et toutes les personnes qui le souhaitent pour participer à ces Tap, pour proposer des activités ou simplement présenter ce qu'elles font sur un cycle de quelques semaines (à déterminer selon les disponibilités de chacun). N'hésitez pas à prendre contact avec le Maire, les services de la mairie ou moi-même.

Merci au personnel et à toutes les personnes qui se sont impliquées dans la réussite de ces temps périscolaires et bonne année à tous.

Suzanne LEBRETON,
adjointe aux affaires scolaires



L'équipe d'animation : Marie Noëlle, coordinatrice, Brigitte, Sylvie, Martine, Lydie, Frédérique, Nathan (temporaire), Erwan, Romane, Maëva, Florence et Gwenaëlle, manquent sur la photo André et Joris.



SOS PLOMBIER CHAUFFAGISTE

NEUF & RÉNOVATION
Entretien dépannage chaudières gaz fioul
Ramonage tout conduit

☎ **06 71 02 32 66**

M. MARTIN Damien
22100 TRÉLIVAN TÉL. 02 96 83 52 15

24h/24
7j/7

DINAN TAXI

06 62 65 34 66

Transport médical.

Transport de voyageurs.

Toutes destinations. 7/7

Emmanuel Jung, La Renaudais, 22100 Trélivan



ETAT CIVIL

Naissances

- Le 09 juin : **Lucas DURAND**, 3 Le Hameau de la Lande du Grand
Le 20 juin : **Julia LE BOURDAIS**, 22 rue des Pommiers
Le 21 juillet : **Célia MACHADO DA SILVA**, 3 Lotissement La Lande Marie
Le 26 juillet : **Youna GUESSANT**, La Bouillie
Le 02 août : **Raphaël REVEL**, 12 cité des Boutons d'Or
Le 04 août : **Milan NACHIAR FLAGEUL**, résidence des Avelynes



Nos meilleurs vœux de santé et de prospérité aux nouveaux-nés et toutes nos félicitations aux parents.

Mariages

- Le 30 mai : **Marina GILBERT** et **Anthony REMOISENET**, 5 rue des Pommiers
Le 18 juillet : **Sabrina BRINDEJONC** et **Jean-François POISSON**, Bougault
Le 18 juillet : **Sarah ALVES** et **Romain PERROT**, 21 rue des Clairettes
Le 25 juillet : **Cécile RICHTER** et **Eric GAGNANT**, 9 cité des Ajoncs
Le 08 août : **Stéphanie LABBÉ** et **Franck LETORT**, 1 cité des Boutons d'Or
Le 05 septembre : **Jennifer BODIN** et **Maxime GIBOIRE**, 3 allée du Stade
Le 12 septembre : **Valérie VÉZIE** et **Philippe INCREDULE**, La Petite Renaudais
Le 19 septembre : **Samira HAMAMI** et **Morad HILAL**, La Touchefais



Nous présentons aux mariés nos vœux de bonheur.

Décès

- Le 17 mai : **Maxime LECHEMINOUX**, La Sevestrais
Le 05 juin : **Louis LAPLANCHE**, 44 cité des Bruyères
Le 16 juin : **André POITEVIN**, 22 cité des Korrigans
Le 18 septembre : **Marguerite LEPLAN**, née MALLET, 11 cité des Ajoncs



Nous présentons aux familles nos condoléances attristées.

THERMIE PAC
SAV POMPES A CHALEUR



- AEROTHERMIE
- GEOTHERMIE
- CLIMATISATION
- PAC PISCINE

MISE EN SERVICE - ENTRETIEN - DEPANNAGE

MORIN ANTHONY
Dinan - Saint Malo - Dol

06 16 42 38 42

GILLES MÉNARD

ENTRETIEN ESPACES VERTS
TAILLE DE HAIES
TONTTE DE PELOUSE
JARDINAGE
PETIT ÉLAGAGE



Trélivan
22100 DINAN
06 01 73 03 45

Paiement CESU

BIBLIOTHEQUE



L'été se termine et la bibliothèque va retrouver son rythme normal pour la rentrée de septembre. Nous nous réjouissons de la belle fréquentation que nous avons connue durant cette période de vacances. Malgré le beau soleil et la chaleur parfois caniculaire, nos abonnés, petits et grands, ont été fidèles à « L'Imagin'R » et sont venus nombreux nous apporter sourires et sympathie. De bons moments pleins de fraîcheur.

Bientôt, les vendredis de 10h à 11h les 2, 9 et 30 octobre, nous allons retrouver la très réussie « conversation anglaise » animée par notre amie Nicole LEGUAY.

Animations et expositions vous seront proposées au cours de l'automne, de

bien jolies surprises à ne pas manquer. N'oublions pas les très attendues nouveautés littéraires pour octobre.

Merci à tous nos adhérents pour leur fidélité et, pour les autres, n'hésitez pas à nous rejoindre dans notre univers, vous recevrez sourires et accueil chaleureux.

Une salle informatique est à votre disposition pour la recherche documentaire, la bureautique et l'accès internet gratuit pour tout abonné.

Horaires d'ouverture :
Mercredi : 10 h - 12 h ; 15 h - 17 h,
Jeudi : 16 h 30 - 18 h 30,
Samedi : 10 h - 12 h.
Pendant les vacances scolaires :
mercredi et samedi de 10 h à 12 h.



Les bénévoles

PARLONS MOBILITE

La notion de mobilité a remplacé aujourd'hui celle des transports et déplacements. Elle englobe tous les modes de déplacements y compris les modes doux que sont la marche à pied et le vélo. La mobilité doit être durable : tout en favorisant le déplacement totalement indispensable au quotidien, il faut améliorer le confort de tous et limiter les nuisances. C'est un défi pour notre société qui doit penser aux générations futures. On assiste aujourd'hui à une évolution des modes de déplacements : utilisation des transports en commun, covoiturage, autopartage.

Tous les acteurs publics travaillent à cette mobilité durable :

- L'État soutient des projets d'infrastructures de transport public et de mobilité durable.
- La Région développe la complémentarité des modes de déplacements dans une optique durable en favorisant les moins polluants.
- Le Département a créé des aires de covoiturage.
- Le Pays a un programme d'action concernant la mobilité.
- Dinan Communauté a un projet de transport urbain sur Dinan et de transport à la demande sur les autres

communes de l'intercommunalité.

Sur notre commune favoriser la mobilité durable se traduit par un projet d'aménagement de voirie de Linache au Rocher intégrant un cheminement doux. Un travail en concertation avec la commune de Bobital devrait permettre la continuité de ce cheminement. D'autres projets se déclineront dans le plan local d'urbanisme en cours de révision.

Enfin, afin de favoriser les déplacements doux la commune aimerait mettre en place un pédibus. C'est en quelque sorte un autobus pédestre : les enfants attendent à des points identifiés et sécurisés que des adultes accompagnateurs viennent les chercher pour se rendre à l'école du bon pied ! Outre l'aspect convivialité et santé pour les enfants, ce projet devrait permettre de réduire la circulation des voitures aux abords de l'école et favoriser les liens sociaux.

Pour une telle mise en œuvre, une participation et implication de parents ou grands parents d'élèves volontaires seront nécessaires. Si un tel projet vous séduit, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Suzanne LEBRETON,
adjointe aux affaires scolaires

CA NE VA PAS, MAIS CA NE VA PAS DU TOUT

**Jaoset d'Lainti se produira Salle Clément ADER
à TRELIVAN
le samedi 7 Novembre à 20h30**



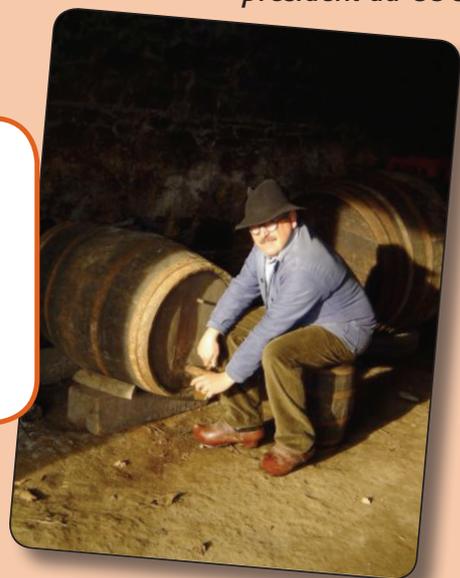
Sur scène durant plus de 2 heures, Jaoset vous emmènera dans son univers comique, il vous fera découvrir la vie de paysan au travers de sketches remplis d'humour, de tendresse mais toujours plein de bon sens.

Avec la Rosalie (sa patronne), Gustave (le copain de bordée), le père Mathurin, Petit Louis, il vous fera passer une merveilleuse soirée ponctuée de rires et de fous rires.

Michel PELHATRE,
président du COCS

**Réservez vos places pour cette soirée unique
en mairie, à la boulangerie ou au café des
sports à partir du 4 octobre 2015**

**Prix des places : adulte 9 euros,
enfant (- 12 ans) 7 euros**



REUNION D'INFORMATION LE LUNDI 12 OCTOBRE A 14 H 30 SALLE HELENE BOUCHER (A LA BARRIERE)

Le CCAS programme, sur la commune de TRELIVAN, des ateliers du **BIEN VIEILLIR** (mis en place à l'initiative de la **MSA**) dans le cadre de la prévention santé (alimentation , sommeil ...) pour l' **AUTOMNE 2015**. Les 7 ateliers évoquent des thèmes variés (« Bien dans son corps, bien dans sa tête » ; « Les 5 sens en éveil, gardez l'équilibre » ; Dormir quand on n'a plus 20 ans » ...). Ils sont animés selon une méthode qui conjugue contenu scientifique, conseils ludiques et convivialité.

Tous les seniors (quel que soit leur régime de protection sociale) sont cordialement invités à participer à cette réunion d'information.

Les inscriptions se feront sur place.

Coût par personne : 10 euros (le CCAS prenant 10 euros à sa charge) .

VENEZ NOMBREUX !

Annie RAULT, vice-présidente du CCAS

LE SITE INTERNET COMMUNAL, support d'information et de communication à votre disposition

Ce site accessible à l'adresse suivante <http://www.trelivan.fr> vient en complément du bulletin municipal et permet de diffuser des informations de manière plus réactive.

Vous y retrouvez des informations pratiques concernant :

- Les services municipaux (comptes-rendus des conseils, démarches administratives, menus à la cantine ...);
- La vie pratique (tarifs communaux, location des salles ...);
- Des rubriques agrémentées de photos évoquant l'actualité municipale (travaux en cours, réunions et manifestations ...).

Vous avez également accès aux informations concernant les différentes associations : coordonnées des responsables, activités, actualités.

Les habitants de la commune peuvent alimenter ce site en se déclarant contributeur, et cela gratuitement.

Les démarches pour devenir contributeur sont simples à effectuer :

- Sur la page d'accueil du site, cliquer dans la rubrique « Entre nous » sur tribune, focus ou petites annonces ;
- Pour publier votre contenu, il vous faut au préalable vous créer un compte en complétant un formulaire ;
- Après avoir rentré un identifiant et un mot de passe, vous serez enregistré comme contributeur et pourrez rédiger votre texte qui sera ensuite validé par la mairie avant d'être mise en ligne.

Pensez à consulter régulièrement ce site mis gracieusement à votre disposition et n'hésitez pas à y apporter votre propre contribution.

Annie RAULT, adjointe à l'information

LE MAXIM'TOUR 2015

Une histoire atypique entre un père et son fils... Celle-ci commence à l'âge des 12 ans de Maxime. Loïc, transmet à Maxime, malgré son handicap, le goût du VTT. Chaque épreuve de la vie apporte l'envie d'aller plus loin.

Rien n'est impossible... Un tour de France en VTT en famille, par les voies vertes de notre beau pays, par amour et défi.

Partis le 1^{er} avril de la Pouldais, Loïc BARON 63 ans et son fils Maxime 37 ans souffrant de handicap mental, ont bouclé leur «Tour de France» le samedi 20 juin 2015 à Penguilly.

Une aventure exceptionnelle de 3576 kilomètres à VTT; 58 étapes à travers la France; 28 départements en empruntant voies vertes et chemins de halage.

L'avant-dernière étape s'arrêtait à Trélivan. Partis de Dinard le matin, accompagnés par le club cyclo Trélivannais et de copains cyclistes, les deux champions ont franchi la ligne d'arrivée le jeudi 18 juin à 15H45. Quel exploit !

Les écoliers de l'école Jean FERRAT, le personnel, la municipalité, se sont mobilisés pour accueillir Maxime et Loïc. Ils ont reçu une véritable ovation de la part des enfants qui scandaient «Maxime, Maxime!» en agitant drapeaux et banderoles.

Lors de la réception à la salle de Clément Ader, Monsieur le Maire, Claude LE BORGNE, très ému, remettait symboliquement un chèque de 500€ à Loïc BARON tout en soulignant dixit : « Qu'on ne pouvait pas rester insensible à ce genre d'action. Quel bel exemple de courage! ...».

La municipalité de Trélivan restera toujours sensible à des projets d'espoirs et d'amour.

Marie-Claire BOTREL,
adjointe à l'animation communale



URBANISME

..... DÉCLARATIONS PRÉALABLES DE TRAVAUX

DATE	NOM ET PRENOM	ADRESSE	NATURE DE LA CONSTRUCTION
Le 23/05/2014	ROUDAUT Stéphane	La Roussais	Abri de jardin
04/05/2015	MENANT Bruno	Bougault	Extension
04/05/2015	LABBE Christophe	28 La Féralais	Abri de jardin
21/05/2015	Commune de Trélivan	Rue des Cerisiers	Division de terrain
21/05/2015	GAIDIER Gérard GRAEC Claudine	14 rue du Clos Neuf	Abri de jardin + clôture
26/05/2015	GRIMAUD Mickaël LE TANNO Patricia	29 La Féralais	Rénovation de toiture
29/05/2015	DAVID Jean-François	16 rue des Pruniers	Clôture
01/06/2015	JOURDAN Jean-Claude	5 La Lande du Poirier	Véranda
01/06/2015	HENRY Daniel	8 rue du Gassay	Changement de fenêtres
08/06/2015	BRIAND Gérard	73 rue Joliot Curie	Bardage extérieur
12/06/2015	LEBON Michel	61 allée Rosenberg	Bardage extérieur
16/06/2015	GILBERT Guillaume LOHBRUNNER Camille	11 rue des Mirabelles	Abri de jardin
16/06/2015	OLLIER Servane	15 rue des Pruniers	Clôture
24/06/2015	LE BONHOMME Catherine	17 Lotissement La Lande Marie	Clôture
10/07/2015	LEGENDRE Catherine	48 cité des Bruyères	Portail + mur de clôture
21/07/2015	POULARD Pierre	7 rue de la Barrière	Extension
23/07/2015	COZIC Valérie	32 cité des Korrigans	Changement d'un châssis de toit
24/07/2015	WUNDERLE Ludovic	5 rue du Plan d'Eau	Carport
03/08/2015	MOY Frédéric	La Touchefais	Portail + clôture
10/08/2015	MAILLARD Wilfrid	11 rue des Lilas	Clôture

..... PERMIS DE CONSTRUIRE

DATE	NOM ET PRENOM	ADRESSE	NATURE DE LA CONSTRUCTION
05/05/2015	BESNARD Richard-Adrien	22 La Féralais	Préau
06/05/2015	BRISORGUEIL Maryse	12 rue des Mirabelles	Maison individuelle
06/05/2015	GILBERT Guillaume LOHBRUNNER Camille	11 rue des Mirabelles	Maison individuelle
12/05/2015	HAMON Marcel	12 rue du Clos Neuf	Maison individuelle
26/05/2015	ALLIOT Jérémy RIALLAND Virginie	15 rue du Clos Neuf	Maison individuelle
19/06/2015	MONNIER Michel TOXE Lénaïc	16 rue des Mirabelles	Maison individuelle
03/07/2015	ROUX Nicolas CHEVALIER Clémence	14 rue des Mirabelles	Maison individuelle
17/07/2014	LECLUSE Michel	27 Lotissement du Plan d'Eau	Extension
31/07/2015	RICHARD Nicolas et Ingrid	8 rue des Charmes	Extension

Le transport haut de gamme accessible à tous
 . Secteur : Trélivan, Brusvily, Dinan et périphérie
 . * Transports prestigieux hôtels, restaurants, boîtes de nuit
 transports touristiques à la demande

06-98-84-21-46

* Sur réservation au préalable
 ** D.T Prestige est une activité de DamienTaxi SARL

**** D.T. Prestige**
 by Damien-taxi

Damien Taxi

24h/24 et 7j/7

Pour plus d'infos, contactez-nous au
06 98 84 21 46

Minibus jusqu'à 8 places
 Navettes Boîtes de Nuit,
 Aéroports et Gares
TRELIVAN

FÊTE DES MÈRES

A l'occasion de la fête des Mères du dimanche 29 mai 2016, une cérémonie de remise de médaille de la famille française sera organisée par le conseil municipal.

Conditions d'attribution :

- 4 ou 5 enfants : médaille de bronze
- 6 ou 7 enfants : médaille d'argent
- 8 enfants et plus : médaille d'or

Si vous-même ou une personne de votre famille remplissez les conditions, vous êtes invitée à constituer un dossier auprès du secrétariat de Mairie avant le 25 novembre 2015 pour un éventuel dépôt de dossier à la Préfecture au 31 décembre 2015.



ARMISTICE 1918

Je vous invite jeunes et moins jeunes à venir vous recueillir le mercredi 11 Novembre.

A 11 heures rendez-vous à la Mairie puis dépôt de gerbes au monument aux morts. La marseillaise sera chantée par les élèves de l'école Jean Ferrat et les chanteurs de Trélivan Animation. La cérémonie se terminera par un lâcher de Pigeons.

Un vin d'honneur sera ensuite servi par la municipalité Salle Clément Ader.

Le Maire, Claude LE BORGNE

CALENDRIER DES FÊTES 2015

	Dates	Manifestations
OCTOBRE	Vendredi 2	Belote Club de l'Amitié (salle Clément Ader)
	Dimanche 11	Repas des Aînés (salle Clément Ader)
	Samedi 24	Repas "Années 80" Association Téléthon Trélivan (salle Clément Ader)
NOVEMBRE	Mardi 3	Portes ouvertes Club de l'Amitié
	Samedi 7	Soirée humoristique "Jaoset D'LAINTI" - C.O.C.S -(salle Clément Ader)
	Dimanche 8	Fest Deiz Fleur de Blé Noir (salle Clément Ader)
	Mercredi 11	ARMISTICE 14/18 - Vin d'honneur (salle Clément Ader)
	Mercredi 11	Banquet des Anciens Combattants (salle Clément Ader)
	Vendredi 13	Repas Fleur de Blé Noir (salle Hélène Boucher)
	Vendredi 21	Repas FNACA (salle Clément Ader)
	Samedi 28	Sortie Club VTT - Cyclo au profit du Téléthon
Samedi 28	Repas Club de Motos (salle Clément Ader)	
DÉCEMBRE	Samedi 5	Repas Association Téléthon Trélivan (salle Clément Ader)
	Samedi 5	La bibliothèque l'Imagin'R reçoit l'association Contilène
	Lundi 7	Belote Club de l'Amitié (salle Clément Ader)
	Vendredi 11	Arbre de Noël Amicale Laïque (salle Clément Ader)
	Samedi 12	Décoration des sapins à 10h30 école-garderie
	Dimanche 13	Arbre de Noël A.P.E Ecole Mosaïque (salle Clément Ader)
	Mercredi 16	Passage du Père Noël Trélivan Animation (salle Clément Ader)
	Vendredi 18	Repas de Noël des enfants de l'école Jean Ferrat (salle Clément Ader)
	Jeudi 31	Réveillon AST (salle Clément Ader)

ASSOCIATIONS DE TRÉLIVAN

NOMS	PRÉSIDENT(E)S	ADRESSES	TÉLÉPHONE	MAIL
A.S.TRELIVAN	PANNIER Guillaume	23 les jardins de la noé verte - 22100 LEHON	06.19.74.98.44	<i>guillaume.pannier@sfr.fr</i>
AMICALE ANCIENS COMBATTANTS	COUSTE Claude	Bougault - 22100 TRELIVAN	02.96.39.29.43	
CLUB 3^{ème} AGE	BLONDEL Jean Pierre	35 lotissement Vaucouleur - 22100 TRELIVAN	02.96.39.29.43	<i>jean.pierre.blondel@hotmail.fr</i>
AMICALE LAIQUE	GUEGUEN Evelyne	9 La Douettée - 22100 TRELIVAN	02.96.85.21.86	<i>gueguen.evelyne@free.fr</i>
AS. PARENTS D'ELEVES <i>Ecole Mosaïque</i>	BALLE-DANIEL Nicolas	16, rue de Guinefort - 22100 LEHON	06 95 22 21 94	<i>ape.ecolemosaique@hotmail.fr</i>
SOCIETE DE CHASSE	LELOUS Gilles	La Pouldais - 22100 TRELIVAN	02.96.85.16.05	<i>lelous.gilles@orange.fr</i>
VTT-CYCLO TRELIVAN TRELIVANNAIS	LEBRET Patrick	24 cité des Korrigans - 22100 TRELIVAN	02.96.39.73.09	<i>lebret.pat@wanadoo.fr</i>
AS. GENETS BRUYERES KORRIGANS	LEBON Jacqueline	61, cité des Genêts - 22100 TRELIVAN	02.96.39.63.68	
TRELIVAN ANIMATION	FAIRIER Bernard	La Sevestrais - 22100 TRELIVAN	02.96.39.56.17	<i>fairier.bernard@neuf.fr</i>
FLEUR DE BLE NOIR	LEMONNIER Marie	L'Ecotay - 22100 TRELIVAN	02.96.39.40.02	<i>lemonnierclaud@neuf.fr</i>
COMITE DES ŒUVRES CULTURELLES ET SOCIALES	PELHÂTRE Michel	10, lot Vaucouleurs - 22100 TRELIVAN	02.96.39.76.27	<i>m.pelhatre@laposte.net</i>
GYMNASTIQUE FEMININE	BREGENT Corinne	5 rue des Sources - 22100 SAINT-CARNÉ	02.96.83.64.52	<i>yannick.bregent@wanadoo.fr</i>
A.S.T. ECOLE DE FOOT	LUCAS Yann	16 lot. du Plan d'Eau - 22100 TRELIVAN	02.96.39.60.83	<i>y.lucas@me.com</i>
CLUB MOTOS	MARIN Jean-Luc	2 rue des Nénuphars - 35400 ST-MALO	06.75.83.64.18	<i>astrelivan.motos@orange.fr</i>
F.N.A.C.A.	LEROY Michel	Impasse Bois Le Rault - 22100 BOBITAL	02 96 83 55 54	
COMITE DE JUMELAGE	COLAS André-Yves	2 lotissement Bougault - 22100 TRELIVAN	02.96.85.03.13	<i>andre.yves.colas@orange.fr</i>
ATT ASSOCIATION TRELIVAN TÉLÉTHON	LECHEVESTRIER Jean	Le Tertre - 22100 TRELIVAN	02.96.85.11.23 ou 06.20.07.46.35	<i>jeanlechevestrier@sfr.fr</i>
FAIRE PLAISIR	LOYER Roland	La Peuvrie - 22100 TRELIVAN	06.24.30.37.49	
ROCK ET RANCE	BERTRAND Eric	La Mare - 22100 TRELIVAN		

AMICALE des ANCIENS COMBATTANTS et VICTIMES de GUERRE de TRELIVAN

Le mercredi 11 novembre 2015 sera célébré l'anniversaire de l'Armistice de la guerre 1914-1918. L' Amicale invite les adhérents et les habitants de la commune à venir nombreux, à 11h00, face à la mairie, afin de se rendre en cortège au monument aux morts pour rendre hommage aux victimes de cette guerre.

A l'issue de cette cérémonie, un vin d'honneur, offert par la municipalité, sera servi à la salle Clément Ader ; suivra le repas annuel des anciens combattants, ouvert à tous, au prix de **27,50 euros**.

Au Menu

Potage

Filet de lieu dieppoise

Filet de bœuf avec sa garniture
de légumes

Salade, fromage

Farêt noire

Boissons :

Kir

Muscadet

Bordeaux

Café

*Le pétillant sera
offert par l' Amicale.*

L'inscription se fait auprès du président

avant le 1^{er} novembre, accompagné du
réglement en chèque libellé à l'ordre
des Anciens Combattants de Trélivan.

M. COUSTE Claude
Bougault - 22100 Trélivan
Tél. : 02 96 39 29 43

Venez nombreux, merci.

Le Bureau

L'ASSOCIATION FLEUR DE BLÉ NOIR,

Encore un été qui se termine et chacun reprend ses activités.

Notre Association fait de même après un été riche en sorties diverses pour la Section Animations tant dans des lieux publics pour les groupes de touristes que dans des fêtes locales ou privées.

Le mardi 15 septembre, la salle Clément ADER a de nouveau résonné au son des instruments traditionnels ou pas : accordéons diatoniques, flûtes, vielle, cornemuses, guitare...

Nous proposons à chacun et chacune de venir au sein de notre Section Loisirs, nous rejoindre le mardi de 20h30 à 22h15, pour apprendre le B.A.-BA de la danse bretonne, pour découvrir de nouvelles danses ou approfondir des danses déjà effleurées en fest-noz ou ailleurs. Quoi qu'il en soit, quel que soit votre niveau débutant ou non, personnes seules ou non, n'hésitez pas à franchir le pas ! (de danse bien sûr).

Vous trouverez sur place dans la convivialité et la bonne humeur, cavalier ou cavalière mais surtout nos deux monitrices motivées et compétentes.

N'hésitez pas à venir découvrir notre Association et participer aux 3 premières séances qui vous sont proposées gratuitement. Si l'essai est concluant il vous en coûtera seulement 25€ pour une séance hebdomadaire de septembre 2015 à juin 2016 avec deux semaines d'interruption à Noël.



Le Bureau

ASSOCIATION DES GENÊTS – BRUYERES – KORRIGANS

DES COURS DE GYMNASTIQUE
Salle Hélène Boucher
La reprise de la section gym
a eu lieu début septembre

RENSEIGNEMENTS :
Madeleine QUILLIEN
☎ 02 96 39 63 58

LE PARTAGE DU SAVOIR

Tous les mercredis de 19h30 à 22h
Salle Hélène Boucher
(reprise le 16 septembre)

Cartonnage , collage et divers
Ouvert à tous.

Renseignements :
Yvonne BUREL 02 96 39 62 09

MARCHE MENSUELLE

Marche tous les 3^{ème} dimanche de
chaque mois (sauf juillet et août)
Départ de l'abri bus du quartier
Le lieu sera indiqué dans la presse
le samedi

Renseignements :
Hervé ODION
02 96 39 61 90



SORTIE DANS LA PRESQU'ÎLE DE CROZON

43 personnes y ont participé



LA FÊTE DES VOISINS

40 personnes se sont retrouvées pour le pot de
l'amitié offert par l'association et la dégustation
des plats apportés par les participants.
La soirée fut très conviviale. Nous vous donnons
rendez-vous en 2016.



MARCHE DE JUIN A SAINT-CAST

Une collation a été offerte aux participants



RENCONTRE DE L'ANNÉE 1945

Les personnes nées ou habitant TRELIVAN qui souhaitent
se retrouver autour d'un repas convivial
peuvent prendre contact auprès de :

M^{me} LEBON Jacqueline Tél. 02 96 39 63 68
M^{me} BUREL Yvonne Tél. 02 96 39 62 09

*Si les autres classes 5 veulent y participer,
elles seront les bienvenues.*



CHANTS MARINS



Sortie PUY du FOU

Le vendredi 28 août, 40 chanteurs, chanteuses et leurs conjoints ainsi que 8 personnes de Bobital (pour compléter le bus) ont quitté

Trélivan direction le Puy du Fou pour la soirée cinécénie. Un 1^{er} arrêt a eu lieu à Saint-Herblain à l'hôtel Ibis qui nous a accueillis à 18h30 pour le repas.

Nous avons été impressionnés par la foule (15 500 personnes) qui convergeait vers les gradins face au plan d'eau et au château. Le spectacle était fabuleux avec tous ces figurants costumés de l'époque, la mise en scène avec les cavaliers, les chars à bœuf nous ramenant plusieurs siècles en arrière. Félicitation aux bénévoles et à l'équipe technique. La soirée fut très riche et très appréciée de tous. Nous sommes retournés à l'hôtel vers 1h30 pour un repos bien mérité.

THÉÂTRE

Pour sa dix-huitième année, la troupe a choisi de vous présenter **une pièce de Paul CÔTE, comédie en 3 actes intitulée : « Pas tout à la fois ».**

Nous repartons, cette année avec quatre nouveaux acteurs et actrices. Nous leur souhaitons la bienvenue dans la troupe et une belle aventure ! Rendez-vous en mars 2016 avec ce nouveau spectacle plein de quiproquos, de situations cocasses et de gags permanents.



Sylvie
LECHEMINOUX

Association TRÉLIVAN TÉLÉTHON

RAPPEL DES MANIFESTATIONS DE NOTRE ASSOCIATION TRELIVAN TELETHON (A.T.T.) POUR LA SAISON 2015

★DIMANCHE 27 SEPTEMBRE

2^{ème} RANDONNEE PEDESTRE AVEC 2 CIRCUITS

↻ 1^{er} circuit environ 8km

↻ 2^{ème} circuit environ 14km

Départ le matin à partir de 14h00 du foyer culturel derrière l'église participation de 3 euros avec boisson à l'arrivée.

Inscription sur place.

Vente de crêpes sur place.

★SAMEDI 24 OCTOBRE

↻ soirée dansante années 80/90 animée par Jean-Michel Coillan à la salle des fêtes Clément Ader.

Les tickets au tarif de 17 euros seront en vente dans les commerces trélivannais et à la mairie.

Repas : apéritif/entrée/plat/dessert/café/vin et eau.

★SAMEDI 5 DECEMBRE

↻ Repas Téléthon toujours salle Clément Ader avec au menu notre traditionnel bourguignon.

Tarif 15 euros sur place.

Kir/soupe/plat/fromage/dessert/café/ vin et eau

Possibilité de repas à emporter au tarif de 12 euros.



POUR TOUT RENSEIGNEMENT, contacter le 06 20 07 46 35

Le président, Jean LECHEVESTRIER

CLUB FOOTBALL : A.S.TRELIVAN



Une nouvelle saison a débuté pour l'AST, sa 59^{ème} depuis la création du club en 1957.

Pour la section Seniors, fort d'une dernière année réussie sportivement avec la remontée en DRH de notre équipe fanion, le groupe a vu l'arrivée de nouvelles têtes et recrues, nécessaires pour étoffer notre effectif trop juste quantitativement, ceci afin d'engager 3 équipes en ligue et district.

Soit

- équipe A en Division Régionale Honneur
- équipe B en 3^{ème} division de district
- équipe C en 4^{ème} division de district

Les objectifs prioritaires restent les mêmes que l'année dernière : prendre du plaisir, avoir l'envie de se retrouver et jouer ensemble, garder cet état d'esprit conquérant et respectueux, porter fièrement les couleurs du club.

Les objectifs sportifs sont plus ambitieux mais ne seront réalisables que si tous respectent les points évoqués ci-dessus. Conserver notre équipe première en DRH, jouer les premiers rôles pour les 2 équipes réserves, bien figurer dans les différentes coupes (de France, Bretagne, Ange Lemée, District).

Avec un effectif très jeune (moyenne d'âge de 23 ans), assidu et motivé, nous espérons vivre une belle saison sportive et vous retrouver nombreux autour du terrain municipal B.H.L.

Nos joueurs vont prendre plaisir à jouer sur un terrain magnifique et très bien entretenu tout au long de l'été (un grand merci à la Municipalité et aux services techniques).

Pour notre Ecole de foot, comme tous les ans, il est encore trop tôt pour connaître le nombre de joueurs mais l'objectif est de rassembler tous les mercredis le maximum de jeunes licenciés.



N'hésitez pas à venir nous rencontrer, tester et rejoindre notre école. Rendez-vous au terrain du Rocher chaque mercredi de 14h00 à 19h00, toutes catégories confondues, dès 5 ans.

Nous avons aussi prolongé de 2 ans notre association en Groupement avec l'U.S Brusvily pour les catégories de 13 à 18 ans, afin d'étoffer ces catégories et être en mesure d'aligner au moins 1 équipe.

Notre éducateur Jérémy BOUVIER ayant trouvé un autre emploi à plein temps, nous avons confié l'organisation de notre école de foot à Joris AUTRET, bien connu des initiés. Il sera assisté de quelques bénévoles, parents et joueurs Séniors, désireux de s'investir dans la formation.

Nous souhaitons à tous une belle saison sportive et espérons vous retrouver nombreux le samedi ou le dimanche autour des différents terrains de la commune, ou des manifestations que nous organisons :

- De septembre 2015 à mai 2016 : saison sportive
- Le 31 décembre 2015 : réveillon de la St Sylvestre
- Février 2016 : repas annuel de l'AST
- 1^{er} mai 2016 : tournoi annuel de l'école de foot

Bien sportivement

Guillaume PANNIER, *Président*
Yann LUCAS, *Vice-Président délégué*
Ecole de Foot

Bureau de l'A.S.TRELIVAN

Président :
Guillaume PANNIER - 06.19.74.98.44

Vice-Président délégué Ecole de foot :
Yann LUCAS - 06.75.13.78.10

Trésorier :
Jean-Luc BERECHÉL

Secrétaire :
Joris AUTRET - 06.98.29.32.76



CLUB DE GYMNASTIQUE

Les enfants ont repris le chemin de l'école, les sportifs celui de leur club de sport. Il en est de même pour le club de gym.

Les cours se déroulent à la salle Clément Ader (salle des fêtes du bourg).

● **Pour les adultes :**

→ Le mardi de 14h00 à 15h00, plutôt axé gym douce

→ Le jeudi de 20h15 à 21h15, plutôt axé gym d'entretien

● **Pour les enfants :**

→ Le mercredi de 14h00 à 15h00 pour les 5-6 ans

→ Le mercredi de 15h15 à 16h00 pour les 3-4 ans

Ces cours sont assurés par des animatrices diplômées. Le club est affilié à l'EPMM.



Il est encore possible de s'inscrire pour les cours adultes. L'adhésion au club donne la possibilité d'assister aux deux cours.

En ce qui concerne les enfants, se renseigner le jour du cours afin de vérifier s'il reste de la place. En effet, pour le confort des enfants, des animatrices, mais surtout pour une question de sécurité, le nombre de place est limité.

Le tarif de la cotisation est de :

→ 70 € par adulte (donnant accès aux 2 cours adultes)

→ 75 € par enfant

● Il est possible de prendre une licence « famille », valable pour l'inscription d'un adulte et d'au moins un enfant. Le tarif est alors dégressif en fonction du nombre d'enfants inscrits. Nous consulter pour cela.

● Le prix de la cotisation est le même pour une personne de Trélivan que pour une personne extérieure à Trélivan. Les modes de paiements possibles sont : les chèques, les espèces, les coupons sport et les chèques vacances. Les chèques peuvent être encaissés en plusieurs fois. Pour cela, donner tous les chèques lors de l'inscription, en précisant au dos de chaque chèque la date d'encaissement.

Les inscriptions se font le jour du cours.

Des attestations pour les Comités d'Entreprise peuvent être délivrées.

Ne pas oublier :

→ De fournir un certificat médical

→ D'apporter une bouteille d'eau à chaque cours

Envie de bouger dans une ambiance chaleureuse et détendue ? Comme on dit « Cela ne coûte rien d'essayer ! » puisque les deux premières séances sont gratuites...

Alors, n'hésitez pas, rejoignez-nous !

*La présidente,
Corinne BREGENT*

Magali Coiffure à Domicile

02 96 39 23 86
06 08 04 98 97

Trélivan

HOME POSE
Construction/Extension/Menuiserie int. ext./Plâtrerie

David DA SILVA 07.60.67.22.11
Stéphanie SIFFLET 06.43.50.61.99
homepose@yahoo.fr
Devis gratuit

20 rue du Clos Neuf
22100 TRELIVAN

CLUB VTT/CYCLO TRELIVAN

Depuis la randonnée VTT et pédestre du 19 Avril, les membres roulent chaque dimanche, et le mercredi pour les vététistes, pour les cyclos, selon leur disponibilité.

Les cyclistes sur routes ont participé aux randonnées cyclosporives à but humanitaire au mois de juin. Tout au long de l'année, en catégorie 4, Gérard Payoux, Yann Guérin et Olivier Quillien courent sur les routes du 22 et du 35. En juin ils sont allés au championnat régional fsgt route, à Pléné Jugon.

Les vététistes, prennent part aux randonnées organisées dans la région par les autres clubs. La randonnée de Penguily le 15 août a rassemblé 900 vététistes et 450 marcheurs, et nous a laissé de bons souvenirs. Nous vous recommandons cette matinée.

Le 14 juin, le pique-nique du club au bord de l'étang à Créhen fut très apprécié après 90 km de route pour les uns et 45 km de chemins pour les autres. Ambiance conviviale au cours de cette journée.

Au départ de la 56^{ème} étape du Maxim'tour 2015, Mont Saint Michel-Dinard, après la photo devant le Mont Saint Michel, nous avons pris la direction de la Bretagne pour accompagner Maxime et son Papa Loïc. Une belle voie verte nous a emmenés à Cherrueix et en cours de chemin, nos amis vététistes du Mont Dol sont venus se joindre au groupe. Le peloton a longé la mer jusqu'à Saint Benoit des ondes, puis emprunté les chemins pour rejoindre Dinard. La 57^{ème} étape, DINARD-TRELIVAN par la voie verte et chemins en sous bois fut remarquable par l'accueil réservé à Maxime par ses amis au foyer de vie des grands rochers à QUEVERT le midi, et celui des enfants de l'école Jean Ferrat au bourg de TRELIVAN en après midi. Quelle émotion de voir Maxime dédicacer ses autocollants dans la salle des fêtes auprès des enfants. Un grand merci à Maxime et Loic pour nous avoir permis de découvrir ces voies vertes et chemins. La 58^{ème} étape TRELIVAN-PENGUILY fut accomplie en famille. Je vous invite à consulter le site le max'défi où vous pourrez revoir l'ensemble de ce tour de France de Maxime en VTT.

Les vacances sont terminées, nous vous donnons rendez-vous le dimanche à 8 h 30, place du 19 mars, face à la pharmacie pour nous accompagner et découvrir nos sorties vtt ou cyclos.

Pour tout renseignement :
Site du club: www.vtt-cyclo-trelivan.fr.
Tél : 09 64 02 85 76.

*Pour le bureau,
le président, Patrick LEBRET.*

COMITE DE JUMELAGE TRELIVAN-MONTGAILHARD



27 Trélivannais ont passé le Week-end de l'Ascension chez nos amis de Montgailhard (Ariège).

Ambiance amicale et festive avec notamment la visite de CARCASSONNE et son château.

Rendez-vous est pris pour 2017 à TRELIVAN.

Le bureau

LE CLUB DE L'AMITIÉ ET DES LOISIRS ENTRE DANS SA 40^{ÈME} ANNÉE D'EXISTENCE



La saison 2015/2016 sera marquée par le développement des activités d'imagerie artistique (voir encadré). Les participants à ces ateliers pourront exprimer et valoriser leurs créations dans les disciplines de leurs choix :

Art & Images

LES AMIS
du
VAL DROUET

PEINTURE :

✓ Tous les mardis de 14h00 à 17h00 à partir du 1^{er} septembre (1^{er} étage)

TABLEAU EN RELIEF :

✓ Les 1^{er} et 3^{ème} vendredis du mois de 14h00 à 17h00 à partir du 18 septembre (1^{er} étage)

PHOTOGRAPHIE :

✓ Tous les lundis de 14h30 à 17h00 à partir du 14 septembre (rez-de-chaussée)

Débutants : les 1^{er} et 3^{ème} lundis

Photo-loisir : les 2^{ème} et 4^{ème} lundis

SCRAPBOOKING EUROPÉEN :

✓ Les 2^{ème} et 4^{ème} vendredis de 14h00 à 17h00 à partir du 30 octobre (1^{er} étage). Possibilité de suivre des cours dispensés par une spécialiste.

EXPOSITION ET INFORMATION

Au foyer culturel (1^{er} étage)

Le vendredi 2 octobre de 13h30 à 18h00

Des sorties photos seront organisées selon les souhaits des participants.

Exposition prévue au salon des artistes en 2016.

CREATION DE L'IMAGERIE ARTISTIQUE DU VAL DROUET

Au foyer culturel

Destinées aux amateurs débutants ou chevronnés, les activités du Club des Amis du Val Drouet sont ouvertes à tous les passionnés de l'imagerie artistique.

PEINTURE avec Monique ROUX et Marie Noëlle DURAND; exprimez vos créations sur tous les supports (toile, objets, etc...)

TABLEAU EN RELIEF avec Christine MARTIN, vous associez croquis, couleurs et chiffonnades sur un seul support pour réaliser des oeuvres hors du commun. **NOUVEAU**

PHOTOGRAPHIE avec Jean-Luc CLESSIN; apprenez à maîtriser votre appareil photo et à réaliser des prises de vues en toutes circonstances.

SCRAPBOOKING EUROPEEN groupe animé par Christine RONSIN et Evelyne GONZALEZ. Immortalisez vos souvenirs en créant de belles pages d'albums photos. **NOUVEAU**

ACCES: le foyer culturel est accessible depuis l'entrée du parc du Val Drouet situé près de l'église. Parkings gratuits disponibles : rue du centre, place Didier Morel, église, etc.

CONTACT: 02 96 85 94 38 / 06 37 62 87 97

ADHESION: 15€ / AN (toutes activités confondues)

AMITIÉ, CONVIVIALITÉ ET JEUX DE SOCIÉTÉ AU FOYER DES AÎNÉS

Réouverture des portes mardi 1^{er} septembre à 14h00 (salle du rez-de-chaussée) pour le plaisir des retrouvailles. Nos amis adhérents se verront réserver le meilleur accueil les mardis et vendredis de 14h00 à 18h00. Jeux de société et de plein air, agrémentés en milieu d'après midi par une pause «chocolat-chaud», seront au rendez-vous. Nous comptons sur la solidarité de tous pour accueillir et accompagner les nouveaux venus.

Dates à retenir :

- **Vendredi 2 octobre** : concours de belote salle Clément ADER. *Inscriptions à partir de 13h30.*
- **Mardi 3 novembre** : journée « portes ouvertes » de 14h30 à 17h00.
- **Lundi 7 décembre** : concours de belote salle Clément ADER. *Inscriptions à partir de 13h30.*
- **Mercredi 9 décembre** : Noël avant l'heure au casino Barrière à Saint-Malo. Déjeuner dansant suivi du spectacle de Chandemerle. Inscriptions dès le 1^{er} septembre au foyer des aînés. Prix spécial 40^{ème} anniversaire : *voir affichage au club.*

Le président, Jean-Pierre BLONDEL
club-amitie@hotmail.fr

06 37 62 87 97



Avant de vous parler des résultats du week-end du 20 et 21 Juin 2015, le Moto-Club vous informe sur les années 2013 et 2014 qui l'ont marqué.

En 2013 sous une météo fraîche et un show mécanique décevant et très coûteux (environ 10 000 euros), le Club a subi un résultat financier très négatif.

● En 2014, le Moto-Club éponge ses dettes en organisant diverses manifestations. Remerciements à toutes les personnes ayant permis de retrouver un équilibre financier et de faire en sorte que le Moto-Club puisse continuer à exister.

● En 2015, un nouveau bureau composé de Trélivannais ou de souche se sont motivés pour organiser le retour de cette manifestation.

Pour financer cette épreuve, le Moto-Club a besoin d'un budget prévisionnel d'environ 33 000 euros (la plus grosse dépense étant le montant de l'assurance qui se chiffre à 9 400 euros).

Durant les 2 mois précédents la course, une équipe de 15 personnes a travaillé dur pour que cette course de vitesse soit aux normes de sécurité. Celles-ci sont de plus en plus compliquées. Durant les 2 jours de l'épreuve, 93 bénévoles sont également présents sur le site.

La course de côte 2015 a rassemblé 109 pilotes (places ayant été limitées) et 30 pilotes en 2 séries de cylindres pour le Super-motard.

Cette manifestation 2015 a été riche en relationnel avec les pilotes qui ont remercié les membres du bureau. Certains ont laissé leurs primes par solidarité pour le Club. Le plus grand geste revient à Jocelyn Henry, grand vainqueur du Super-Motard qui a laissé toutes ses primes et a souligné : «En Bretagne, il n'y a pas de circuit, c'est le seul endroit qui permet de rouler en paquets, il faut continuer le plus longtemps possible».

Tout cela nous motive pour l'année 2016. Nous devons revoir certains points d'organisation et demander à la Ligue de Moto de Bretagne la possibilité d'organiser une course en paquets, tout en préservant notre épreuve dans le Championnat de Bretagne. Le résultat financier 2015 légèrement déficitaire fera l'objet de plusieurs débats sur les objectifs à trouver lors de réunions mensuelles (1^{er} vendredi de chaque mois à la Salle des Associations Sportives du Bourg de Trélivan à 20H30). Le Moto-Club remercie par avance toutes les personnes bénévoles qui ont répondu présents. Un repas est prévu le samedi 28 Novembre à la Salle Clément Ader de Trélivan. Une participation de 5 euros pour les bénévoles et de 10 euros pour leur conjoint sera demandée, exceptionnellement, 15 euros pour les personnes désirant soutenir le Club. Des repas à emporter d'une valeur de 12 euros seront proposés comme en 2014.

Le Moto-Club remercie Le Maire et la Municipalité, la commission Sportive, les agents communaux pour leur aide très précieuse pour cette manifestation.

Le Moto-Club est heureux d'avoir fait revivre ces 2 jours de course à Trélivan et vous donne déjà rendez-vous pour 2016.

Sportivement.

Jean-Luc MARIN,
président de L'Association Trélivan-Moto



DES AIDES POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT :

bénéficiez de subventions et de conseils pour vos travaux

A l'initiative de Dinan Communauté, une action d'amélioration de l'habitat est mise en place jusqu'en août 2019 sur l'ensemble du territoire. Pour améliorer votre résidence principale ou pour rénover un logement locatif, des aides exceptionnelles vous sont proposées par l'Anah (Agence Nationale de l'Habitat) à laquelle s'associe, sous certaines conditions, Dinan Communauté.

Depuis début juin, vous pouvez consulter à la mairie toutes les aides proposées à l'amélioration de l'habitat, que vous soyez propriétaires ou locataires.

Un nouvel outil vient de voir le jour : **le carnet de santé de l'habitat** téléchargeable sur internet (www.carnet-santé-habitat.bretagne.gouv.fr). Ce document permet de faire un véritable diagnostic de votre habitation. On peut y noter l'état des fenêtres, de la toiture, indiquer l'année de réalisation de certains travaux comme l'isolation, l'électricité ou le bilan parasitaire et, ainsi, évaluer certaines insuffisances.

Une autre brochure concerne le maintien à domicile des personnes vieillissantes et handicapées. Elles pourront cumuler les aides de l'Agence Nationale de l'Habitat (sous conditions de ressources) et de Dinan Communauté pour aménager leur logement et continuer à vivre chez elles. Un dossier doit être déposé avant tout commencement de travaux.

Dinan Communauté propose également une aide aux personnes souhaitant acheter de l'immobilier ancien avec beaucoup de travaux. L'acquéreur potentiel doit contacter Dinan Communauté. Il pourra bénéficier d'un service gratuit qui lui permettra d'être en relation avec un architecte conseil qui effectuera une visite technique et évaluera au plus juste le montant des travaux à effectuer. Le dossier est ensuite transmis à l'ADIL (Agence Départementale pour l'information sur le logement) qui recherche toutes les possibilités de financement possible, tout en respectant l'état d'endettement des acquéreurs.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Dinan Communauté Habitat au 02 96 87 72 71 ou par mail : habitat@cc-codi.fr

Mandaté par Dinan Communauté, le groupement **CitéMétrie-CDHAT** est à votre disposition (au **02 99 28 46 50** ou par mail : opah.dinan.communaute@citemetrie.fr) pour :

- Vous informer sur l'ensemble des aides auxquelles vous pouvez prétendre en fonction de votre projet ;
- Etablir un plan de financement prévisionnel prenant en compte votre apport personnel, vos prêts éventuels et les subventions possibles ;

- Monter vos dossiers de demandes de subventions (Anah, Dinan Communauté, Caisse de retraite...) et assurer leur suivi.

Des permanences sont assurées dans les locaux de Dinan Communauté 34, rue Bertrand Robidou le deuxième jeudi du mois de 14h à 17h et le quatrième jeudi du mois de 9h à 12h.

Vous pouvez aussi me rencontrer (prendre rendez-vous auprès du secrétariat ou me contacter au **06 71 16 30 63**).

N'hésitez pas à vous renseigner (c'est gratuit et sans engagement).

Annie RAULT, *déléguée à l'habitat à Dinan Communauté*



OPÉRATION GRATUITE *de broyage des déchets verts*

Dinan Communauté propose une opération exceptionnelle et gratuite de sensibilisation au broyage de végétaux dans toutes les communes du territoire, à l'automne prochain.

Notre commune accueillera cette opération le 9 novembre 2015

parking salle Clément ADER exclusivement le matin à partir de 9 heures.

Le principe de l'opération est d'inviter tout particulier ayant réalisé l'entretien de son jardin et ses tailles d'automne, à apporter ses branchages qui seront broyés sur place. Ce broyage fera un paillage utile et esthétique dans les parterres ou potagers. Il peut également être laissé sur place, et ainsi faire le bonheur de bien d'autres jardiniers !

Le broyage, pourquoi faire ?

Le paillage est le meilleur allié du jardinier car il permet :

- De gagner du temps : 30 min passées à pailler, c'est 5 heures de moins à désherber, arroser, bêcher, sarcler, biner. Pailler, c'est aussi moins de temps passé pour les trajets en déchetterie.
- D'économiser de l'argent : inutile d'acheter du paillis, de l'engrais ou du désherbant.
- D'avoir tout naturellement un jardin en bonne santé : le paillage apporte de l'humus, améliore la structure de votre sol, retient l'humidité, évite la pousse des indésirables, protège les plantes du gel et des fortes chaleurs et crée un abri pour les animaux auxiliaires du jardin.

Réservez votre composteur !



Il y a 4 types de composteur :

- 450 l. en plastique : 10 €
- 600 l. en plastique : 13 €
- 300 l. en bois : 18 €
- 600 l. en bois : 25 €

Comment réserver :

Vous devez contacter les ambassadrices du tri par téléphone ou mail, en précisant le type de composteur que vous souhaitez. Vous serez alors tenus de venir le récupérer le vendredi suivant la commande, au siège de Dinan Communauté.

Dinan Communauté propose aux particuliers des composteurs destinés à limiter la quantité de déchets incinérés ou mis en déchèterie, tout en valorisant les déchets de jardin et de cuisine.



réservation :
02 96 87 20 10 – ambassadeur.tri@dinancommunaute.fr



Pourquoi l'automne ?

L'automne est une saison idéale pour la taille des arbres ; les floraisons estivales sont terminées, et pour les haies qui nécessitent une taille annuelle, il est important d'attendre septembre pour que le bois ait le temps de cicatriser pendant la période hivernale et ainsi se régénérer.

Recommandations à suivre impérativement :

**Le diamètre des branches ne devra pas être supérieur à 9 cm,
La quantité de branchages à broyer ne devra pas excéder une remorque de voiture par usager.**

**Plus d'infos :
02 96 87 20 10**

BOUILLEUR DE CRU

**Date de distillation :
le mardi 13 octobre 2015
Lieu : Atelier public de Trélivan.
Inscription : le lundi 12 octobre à 12 H
Pour tout renseignement contacter :**

**M. BLANCHARD
Tél : 02.96.31.16.22 ou 06.07.69.15.45.**

MISSION LOCALE

La Garantie Jeunes, c'est quoi ?



Il s'agit d'un dispositif mis en place par l'État et expérimenté par la Mission Locale du Pays de Dinan. La Garantie Jeunes a pour objectif principal d'amener progressivement les jeunes vers une autonomie et un accès à l'emploi.

Elle propose un accompagnement individuel et collectif continu sur une période de 12 mois.

Elle offre :

une garantie

à une 1^{ère} expérience professionnelle

une garantie

de ressources :

461 euros par mois

une garantie

à un accompagnement

vers et dans l'emploi

Vous êtes concerné(e) si :

Vous avez

**entre 18 et 25 ans,
sans condition de diplôme**

**Vous avez besoin d'un soutien
et d'un accompagnement**

**Actuellement vous n'êtes ni en emploi, ni en
formation, ni scolarisé(e)**

**Vous êtes volontaire et motivé(e) pour être
actif(ve) chaque jour**

**Vos revenus ou ceux de vos parents ne
dépassent pas le montant du RSA**

La Garantie Jeunes n'est pas un droit, c'est une commission qui étudiera les dossiers présentés et validera l'entrée dans le dispositif.

Contact/Infos

5 rue Gambetta - 22100 Dinan

Phone: 02 96 85 32 67

Email: mldinan@mldinan.fr



RELAIS PARENTS ASSISTANTS MATERNELS

**PLANNING DES ESPACES JEUX A TRELIVAN
Octobre-décembre 2015**

Les séances animation livres ouvertes aux parents, futurs parents et assistants maternels se tiendront les **vendredi 2 octobre** et **lundi 23 novembre de 9h30 à 11h30** à la garderie péri-scolaire, rue des Clairettes.

• BIBLIOTHEQUE •

La bibliothèque de Dinan propose un créneau d'ouverture spécifique pour les assistants maternels :

→ **MARDI 6 OCTOBRE**

→ **MARDI 3 NOVEMBRE**

→ **MARDI 1 DECEMBRE**

Arrivée de 9H30 à 10H30 / Animation de 9H30 à 11H

Pour tout renseignement : RPAM à Dinan Communauté

Tél : 02 96 87 52 78 - E.mail : rpam@dinancommunaute.fr

Chèque Sport 2015/2016 : pour bouger sans se ruiner !

La Région Bretagne lance cette année encore le dispositif Chèque sport pour inciter les jeunes bretons âgés de 16 à 19 ans à fréquenter davantage les terrains et les salles de sport. Pour bénéficier d'une réduction de 15€, suivez le guide !



Depuis 2006, la Région Bretagne s'est engagée dans une politique active en faveur de l'accès au sport pour tous, et notamment auprès des jeunes, dans une région d'une grande vitalité sportive. Pour y parvenir et alléger le budget des familles, elle offre depuis huit ans maintenant un Chèque Sport d'un montant de 15€, destiné aux sportifs âgés de 16 à 19 ans. Ainsi, lors de la saison 2014/2015, plus de 29 000 jeunes ont bénéficié du Chèque Sport et ont ainsi réduit de 15€ le coût de l'adhésion dans leur club.

Cette année, à compter du 1^{er} juin, les jeunes nés en 1997, 1998, 1999 et 2000 peuvent à nouveau retirer leur chèque sur jeunes.bretagne.bzh.

bzh et le faire valoir auprès des 4 800 clubs partenaires. Cette aide individuelle unique est valable pour toute adhésion annuelle à un ou plusieurs clubs sportifs bretons, hors association interne à un établissement scolaire (UNSS ou UGSEL). Pour en bénéficier, rien de plus simple : il suffit de se rendre sur le site de la Région Bretagne dédié aux jeunes, de remplir un formulaire d'inscription, d'imprimer le mail de confirmation du téléchargement et de le présenter au club au moment de l'inscription.

Toutes les infos sur jeunes.bretagne.bzh

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Où s'adresser : en mairie du domicile avant le **31 décembre** de l'année en cours.

Observations : concernent les personnes nouvellement domiciliées sur la commune ainsi que les jeunes non recensés à Trélivan et qui atteindront 18 ans dans l'année.

Pièces à fournir : carte d'identité et justificatif de domicile.

Les personnes ayant changé d'adresse sur la commune doivent venir le signaler à la mairie.

ELECTIONS REGIONALES LES 6 ET 13 DECEMBRE 2015

Pensez à vous munir d'un titre d'identité, obligatoire pour voter :

- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Permis de conduire (en cours de validité)
- Carte vitale avec photo (en cours de validité)
- Carte de famille nombreuse (en cours de validité) délivrée par la SNCF
- Permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'État (en cours de validité)
- Livret de circulation (en cours de validité)
- Carte du combattant, de couleur chamois ou tricolore (en cours de validité)
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photo, délivrée par les autorités militaires (en cours de validité)
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État, de parlementaire ou d'élu local avec photo (en cours de validité)
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photo (en cours de validité)
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire (en cours de validité)

La commune dispose de trois bureaux de vote. Vérifiez bien le bureau où vous devez voter (numéro et adresse inscrits sur la carte d'électeur).

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Nature	Où s'adresser	Pièces à fournir
Mariage	Mairie du domicile ou de la résidence de l'un des deux conjoints	
Duplicata livret de Famille	Mairie du domicile	
Pacte Civil de Solidarité (PACS)	Mairie pour consulter les règles du PACS	
Déclaration de naissance	Mairie du lieu de naissance dans les 3 jours qui suivent la naissance	Livret de famille ou carte d'identité certificat du praticien
Reconnaissance : (hors mariage) • <i>Avant naissance</i> : (ne concerne que le père) l'enfant est reconnu automatiquement par la mère depuis juillet 2007 • <i>Après naissance</i>	Mairie du domicile Mairie du domicile	Carte d'identité Carte d'identité du déclarant et un extrait d'acte de naissance de l'enfant
Extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Livret de famille ou carte d'identité
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès dans les 24 heures qui suivent le décès	Livret de famille et certificat de décès délivré par le médecin
Inscriptions à l'école	Mairie	Livret de famille, carnet de santé, justificatif de domicile et éventuellement certificat de radiation de l'école précédente
Inscriptions sur les listes électorales Concernent les personnes nouvellement domiciliées sur la commune ainsi que les jeunes qui atteindront 18 ans dans l'année.	Mairie du domicile avant le 31 décembre de l'année en cours	Carte d'identité et justificatif de domicile (Facture EDF, téléphone)
Recensement militaire (les jeunes doivent se faire recenser à la date anniversaire de leur 16 ans)	Mairie du domicile	Livret de famille et pièce d'identité
Carte nationale d'identité Si le demandeur est mineur, il doit être accompagné d'un de ses parents Si les parents sont divorcés	Mairie du domicile (délai d'obtention 3 semaines environ) Le mineur doit être présent à l'établissement de la demande ainsi qu'à la remise de la carte d'identité	- Extrait d'acte de naissance pour une première demande ou si perte ou vol ; - Livret de famille si possible; - un justificatif de domicile; - 2 photos conformes aux normes carte d'identité (ne pas les découper); - Joindre 1 timbre fiscal d'une valeur de 25€ si perte ou vol. Joindre copie du jugement de divorce.
Demande de passeport	Mairie de DINAN Tél : 02.96.39.22.43 Prendre rendez-vous	- Retirer un dossier dans votre mairie et la liste des pièces à fournir. Timbres fiscaux de : 86 € pour un adulte, 42 € pour un jeune de 15 à 18 ans, 17 € pour les enfants de moins de 15 ans inclus. (tarifs photos fournies) - Pour un renouvellement fournir l'ancien passeport.

BIBLIOTHEQUE

Les bénévoles de la bibliothèque proposent aux personnes à mobilité réduite de leur porter à domicile livres et revues. Prendre contact aux jours et heures d'ouverture. Tél. 02 96 85 97 36.

Horaires :

mercredi 10h00 -12h00 ; 15h00 -17h00

jeudi : 16h30 -18h30

samedi : 10h00 -12h00

Horaires pendant les vacances scolaires :

mercredi et samedi : 10h00 -12h00

Les élèves de l'école Jean Ferrat y sont accueillis tous les lundis après-midi.

MAIRIE

NOUVEAUX HORAIRES

D'OUVERTURE AU PUBLIC

Tél : 02.96.39.16.31 – Fax : 02.96.85.90.38

mairie-trelivan@wanadoo.fr

Du lundi au mercredi :

8h30-12h00 / 13h30-17h30

Jeudi : 8h30-12h00 /

Après-midi : fermeture au public

Vendredi : 8h30-12h00 / 13h30-16h30

Le samedi matin : 10h00-12h00

ECOLES

Ecole Jean Ferrat : 02.96.85.41.46

Ecole Mosaïque (Léhon) : 02.96.93.32.16

PERMANENCES DU MAIRE

Le mercredi après-midi, le 1^{er} samedi de chaque mois de 10h00 à 12h00.

PERMANENCES DES ADJOINTS ET DU CONSEILLER DÉLÉGUÉ

sur rendez-vous

(prendre contact avec le secrétariat)

Suzanne LEBRETON : Finances - Ecoles Jean Ferrat et Mosaïque.

Rémi MAILLARD : Espaces publics - Voirie - Chemins de randonnée - Environnement.

Marie-Claire BOTREL : Culture et animation communale – Fleurissement – Jeunesse – Centre de Loisirs.

Jacky BAILLEHAICHE : Salles des fêtes : locations, remise des clés, maintenance et entretien.

Annie RAULT : Information - Centre communal d'Action Sociale.

Pascal GODET : Sports.